

Modalités de mise en œuvre : stage en présentiel

Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :

Public : Tout public

Pré-requis : La formation ne nécessite aucun pré-requis

Modalité d'accès à la formation :

Bulletin d'inscription

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

S'approprier son rôle dans l'instance du CSE

Prendre en compte ses attributions, devoirs et moyens

Connaître ses responsabilités civiles et pénales

Objectifs pédagogiques :

Identifier les rôles du Trésorier du Comité Social et Economique

Identifier les moyens d'exercice de son mandat

Mesurer les responsabilités encourues afin de sécuriser ses pratiques

Contenu et programme de la formation :

La gestion des œuvres sociales

Les ressources

Les transferts entre budgets

Les principaux postes de dépenses prévus par le Code du Travail

La position de l'URSSAF

La tenue de comptes bancaires

La gestion des opérations courantes

L'origine des opérations : le vote du comité

Les outils de gestion

La réalisation des opérations courantes

La double signature

L'utilisation du plan comptable

La gestion du budget de fonctionnement

La frontière avec les œuvres sociales

Les dépenses autorisées et interdites

Le transfert entre fonctionnement et œuvres sociales (CSE)

La prise en charge des frais d'expertise (CSE)

La tenue et la présentation des comptes selon la taille du CSE

Les informations à transmettre aux membres du comité

Les informations à transmettre aux salariés

La fréquence de présentation des comptes

Les méthodes d'établissement de comptes lisibles

Exercice de synthèse : Présentation des comptes et du budget de fonctionnement

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini.

Qualité du ou des formateurs :

L'intervenant a été sélectionné dans le cadre d'un processus qualité spécifique. Il possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il enseigne et il est reconnu pour son expertise pédagogique.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Méthodes actives et déductives

Mise en situation collective ou en sous-groupe, réflexions individuelles, test

Echanges d'expériences (entre les intervenants et les stagiaires, entre les stagiaires)

Apports théoriques

Présentation dynamique et ludique des apports théoriques.

Documentation remise aux stagiaires : présentation et/ou livret du contenu théorique

Suivi, évaluation de la formation :

QCM ou étude de cas/mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Attestation de stage

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Horaires prévisionnels : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu et moyens techniques : La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : minimum 4 stagiaires